

# FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON

**COMPTE-RENDU**  
**de la REUNION du COMITE DIRECTEUR**  
**Visioconférence, le 3 août 2020**

## Ordre du jour

1. Report des élections fédérales prévues actuellement le 5 décembre 2020
2. Date, lieu et ordre du jour de l'assemblée générale annuelle suite au report de celle du 28 mars dernier

Assistent :	Jean-Jacques MULOT	Président
	Sophie GAUTIER-GUYON	Secrétaire Générale
	Didier MARCHANDEAU	Trésorier
	Eric NOTIN	Vice-Président
	Anne NOTTELET-TOLLARD	Vice-Présidente
	Thierry RENAULT	Vice-Président
	Isabelle LACCOURS-DANJOU	Membre du bureau fédéral
	Vincent BUSSER	Membre du bureau fédéral
	François BANTON	Membre du comité directeur
	Cédric BERREST	Membre du comité directeur
	Nadia BOUDOUX	Membre du comité directeur
	Marie-Laurence COPIE	Membre du comité directeur
	Anne DAUVERGNE-PARISE	Membre du comité directeur
	Jacques DECRIEM	Membre du comité directeur
	Pierre GOUDET	Membre du comité directeur
	Stéphane GUERINOT	Membre du comité directeur
	Laurent IRAZUSTA	Membre du comité directeur
	Philippe LOT	Membre du comité directeur
	Aude LUSETTI	Membre du comité directeur
	Bénédicte OUVRY	Membre du comité directeur
	Richard MOUCHEL	Membre du comité directeur
	Soizic PEROT	Membre du comité directeur
	Martine SCOTTON	Membre du comité directeur
	Arnaud TIXIER	Membre du comité directeur
	Pierre TRICHET	Membre du comité directeur
	Christian VANDENBERGHE	Membre du comité directeur
	Alain WACHE	Membre du comité directeur

Total : 27 votants

Assistent :	Patrick RANVIER	Directeur Technique National
	Gilles PURIER	Directeur Technique National Adjoint
	Hubert BRAUD	Président de la Ligue Pays de la Loire
	Michel LAGAUZERE	Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine
	Luc PONCELET	Président de la Ligue Occitanie
Alain TELLIER	Président de la Ligue Centre	
Philippe TUNCQ	Président de la Ligue Bourgogne-Franche Comté	
Sylvain HOICHE	Président de la Ligue Martinique	

Excusés :	Josy BREGAL	Membre du comité directeur
	Vincent ALLIGIER	Président de la Ligue PACA

JJ. MULOT ouvre la séance à 18h et remercie les personnes présentes, membres du comité directeur et présidents de ligue, malgré la date peu ordinaire au cœur de la période estivale. Le choix de la date du 3 août étant la conséquence de la parution le 23 juillet du décret relatif aux élections fédérales, évoqué dans les derniers comités directeurs.

Il excuse Josy Bregal, indisponible pour des raisons de santé, et lui souhaite un prompt rétablissement.

## 1. Report des élections fédérales prévues actuellement le 5 décembre 2020

JJ. MULOT précise les éléments qui l'ont conduit à demander au comité directeur de reporter la date de l'assemblée générale électorale fixée le 5 décembre

Jean-Jacques Mulot reprend les informations communiquées dans un email envoyé aux membres du comité directeur le 27 juillet dans lequel il faisait part de sa position (texte en annexe de ce compte rendu), auquel était joint une note du CNOSF, un courrier de la Ministre et le décret du 22 juillet.

Au vu de l'importance du sujet, il a tenu avant de donner la parole aux participants et procéder aux votes à insister sur plusieurs points :

*« Je voudrais redire ici, afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté sur le sujet, ce que j'ai déjà clairement indiqué en novembre dernier : je n'ai pas l'intention de me représenter pour un nouveau mandat.*

*Le report des élections dont il est question est un report de quelques mois, limité par le décret qui indique une date au plus tard au 30 avril 2021. Et donc, quand j'entends dire que je souhaite absolument rester président jusqu'aux Jeux, je dis très clairement que c'est une fake news.*

*Pourquoi demander un report de quelques mois ? Je vous ai indiqué que, comme le président du CNOSF, comme la Ministre, je suis convaincu que nous avons besoin d'être tous et toutes pleinement mobilisés à partir de la rentrée de septembre pour réussir la reprise de l'ensemble de nos activités (clubs, comités départementaux, ligues, fédération) dans les meilleures conditions possibles, et notamment dans la sérénité.*

*Ma mission dans les semaines et les mois qui viennent, en tant que président de la fédération, est de réussir cette reprise, ce que nous avons commencé à faire avec les plans de déconfinement, les reports de championnats et le nouveau calendrier 2021, et ce que nous devons continuer notamment avec le plan de relance fédéral sur lequel nous travaillons et qui sera prêt en septembre. Et ma mission est aussi, pour les prochaines élections, d'être le garant des meilleures conditions démocratiques possibles.*

*Sachez que beaucoup de fédérations olympiques ont déjà repoussé en 2021 leurs élections prévues initialement au 4ème trimestre 2020. Par exemple, les fédérations de boxe, de cyclisme, de football, de montagne escalade, de triathlon, de voile.*

*Je voudrais dire un mot sur le Haut niveau. Vous le savez tous, nos autorités de tutelle ont insisté auprès de moi et de certains d'entre vous lors de différents échanges pour que la préparation olympique de nos athlètes ne soit pas perturbée d'ici les Jeux de Tokyo par des remises en cause de la Direction Technique Nationale. Par conséquent j'en déduis que, si la demande de report des élections est refusée, c'est qu'une majorité d'entre vous souhaite dorénavant un rapide changement de président*

*Repousser en 2021 l'AG électorale de la fédération va aussi faire économiser une assemblée générale. Il y aura dans ce cas dans quelques semaines l'AG reportée du 28 mars pour valider les comptes 2019 et en 2021 l'AG électorale et en même temps de validation des comptes. Dans le cas contraire, une AG probablement en octobre (celle reportée du 28 mars), une AG électorale le 5 décembre et une AG en 2021 pour valider les comptes 2020.*

*En mars et avril dernier, le report des élections, même après les Jeux, ne semblait pas poser de difficulté. J'avais d'ailleurs reçu à cette époque des messages spontanés de certains d'entre vous par mail ou par SMS qui m'écrivaient sans aucune ambiguïté qu'ils comprendraient très bien que les élections soient reportées. Les choses semblent avoir changé aujourd'hui.*

*La confiance est un élément indispensable pour présider aux destinées d'une fédération. Je sens aujourd'hui que, pour la première fois depuis maintenant 17 ans, cette confiance semble vaciller. Sans cette confiance, je ne me sentirai plus légitime pour accompagner la fédération encore quelques mois dans la période difficile que nous connaissons. Je souhaite donc vérifier aujourd'hui si cette confiance existe encore. Si une majorité d'entre vous souhaite un rapide changement de président, j'en prendrai acte et je respecterai bien évidemment l'expression démocratique du comité directeur “.*

A l'issue de son intervention, Jean-Jacques MULOT a donné la parole aux participants

L. IRAZUSTA intervient pour dire qu'il ne voit pas l'intérêt de reporter la date des élections, évoquant le fait qu'une décision du comité directeur doit rester souveraine.

Jean-Jacques MULOT rappelle qu'entre le 29 novembre ou la date du 5 décembre a été fixée et aujourd'hui, la crise sanitaire et ses conséquences ont bousculé le fonctionnement de nos structures et que l'on ne peut pas faire comme si rien ne s'était passé ; il pense que toutes les énergies doivent être consacrées à la réussite de la reprise de l'ensemble des structures. Il est pour lui nécessaire par ailleurs de donner du temps pour mener une campagne dans la sérénité nécessaire.

T RENAULT alerte sur le fait que si le comité ne vote pas le report de l'assemblée électorale, entraînant comme il l'a indiqué, la démission de JJ MULOT de son poste de Président, la FFA risque de vivre une période d'instabilité jusqu'à l'élection fédérale avec potentiellement, une succession de plusieurs présidents en quelques mois.

S. GUERINOT intervient pour indiquer qu'il ne comprend pas pourquoi la gestion de la crise impacte le fonctionnement de la fédération ; il indique que pour lui, les clubs vont s'organiser, gérer seuls la reprise et qu'ils n'ont pas besoin de l'aide de la fédération.

Jean-Jacques MULOT répond que la Fédération est déjà très impliquée dans la gestion des conséquences de la crise (gestion des périodes de confinement / déconfinement, réorganisation des calendriers, ...) et qu'elle prépare un plan de reprise qui nécessitera une mobilisation des énergies à la rentrée.

M. LAGAUZERE intervient pour indiquer qu'il est favorable au principe d'un report, afin d'éviter une période d'instabilité, sachant que la demande ne porte que sur quelques mois ; selon lui une situation exceptionnelle appelle des décisions exceptionnelles.

A. TELLIER intervient pour dire que selon lui, la prochaine équipe issue des élections doit se mettre au travail le plus rapidement possible. L'encadrement technique doit rester en place et mener les athlètes aux JO.

A. NOTTELET-TOLLARD reprend les arguments d'A. TELLIER sur la nécessité de conserver la date des élections initiales .

S. GAUTIER-GUYON souhaite que l'on saisisse l'opportunité qui est donnée de reporter les élections de quelques mois afin de se focaliser sur la reprise. Elle s'inquiète de la disponibilité des personnes à la rentrée qui, en plus de la gestion de la reprise, devront gérer les championnats organisés en septembre et octobre.

P. GOUDET s'exprime en qualité de médecin en précisant qu'il n'a pas les connaissances suffisantes pour avoir un avis sur la charge de travail ; il se demande si il ne serait pas préférable de maintenir l'assemblée en décembre dans la mesure où à ce jour, il semble que ce soit possible d'un point de vue sécurité, ce qui pourrait ne pas être le cas en Mars.

JJ MULOT répond que l'on peut aussi ne pas être en capacité d'organiser une assemblée en décembre au vu des informations concernant une reprise des cas.

J. DECRIEM dit que l'on ne peut pas faire comme si rien ne s'était passé et qu'il ne faut pas confondre vitesse et précipitation. Toute l'équipe en place doit assumer son rôle et 3 mois de plus ne peuvent que contribuer à bien terminer le mandat dans le contexte actuel.

S. PEROT indique que les clubs ont déjà pris en compte les conséquences de la crise et que la majorité d'entre eux vont y répondre en baissant le cout de leur cotisation pour attirer du monde ; elle a annoncé qu'elle ne souhaitait pas se représenter à la présidence de sa ligue et n'a pas l'intention de modifier la date de l'AG de la Bretagne ; elle ne voit donc pas l'intérêt d'un report de l'AG.

J. DECRIEM rappelle à ce propos que toutes les ligues ne sont pas concernées de la même façon puisqu'il y a des ligues fusionnées et des ligues non fusionnées.

N. BOUDOUX demande que les deux candidats à la présidence, puisqu'ils sont présents s'expriment sur la demande de report. D. MARCHANDEAU répond qu'il ne s'exprime pas en qualité de candidat, mais au titre de trésorier de la fédération ; à ce titre, il est favorable au report de l'assemblée de quelques mois afin de finaliser les projets d'accompagnement de la relance, et la gestion des impacts financiers de la crise. En tant que candidat il précise ne pas répondre mais que tout le monde devine sa position. C. VANDENBERGUE ne prend pas la parole.

S. GUERINOT s'exprime sur le résultats des dernières piges et du niveau de certains rameurs en indiquant que pour lui, il fallait agir rapidement

S. HOCHÉ trouve qu'il n'est pas tenable de maintenir la date des élections en l'état, sans tenir compte du covid et du calendrier de reprise déjà très dense avec les championnats de rentrée. Il indique être favorable au report.

H.BRAUD ne comprend pas qu'il ne soit pas tenu compte de la réalité économique compliquée qui va mettre à mal l'équilibre financier du monde associatif sportif. L'opportunité de pouvoir reporter les élections doit être saisie. Il demande à JJ MULOT pourquoi les personnes qui avaient donné leur accord pour un report des élections ne sont plus sur le même positionnement aujourd'hui. JJ MULOT demande si quelqu'un veut s'exprimer sur ce sujet ; aucune réponse.

Plus personne ne demandant la parole, S.GAUTIER-GUYON fait procéder au vote à bulletin secret dématérialisé.

Une fois le vote terminé, elle communique les résultats des 27 votants :

8 pour  
17 contre  
2 blancs

Le report n'est donc pas accepté.

JJ MULOT reprend la parole pour indiquer qu'il prend acte du résultat du vote et qu'il va en tirer les conséquences.

## **2. Date, lieu et ordre du jour de l'assemblée générale annuelle suite au report de celle du 28 mars dernier**

Cette résolution était liée au résultat du vote ; ce dernier étant négatif, elle n'a plus de raison d'être

N'ayant aucune question diverse, la séance est levée à 19h30.